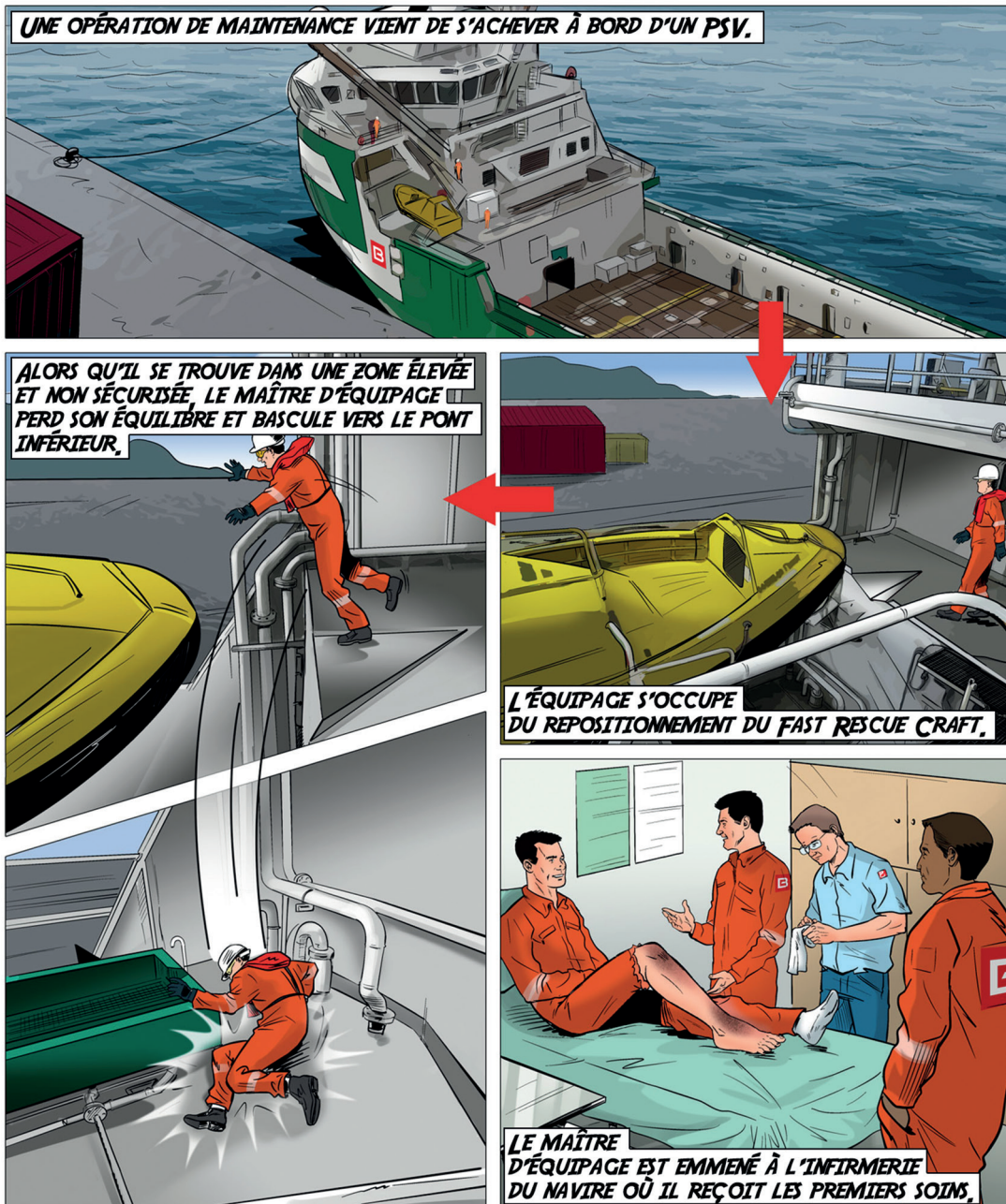


SAVOIR QUAND TRAVAILLER EN HAUTEUR !

Le travail en hauteur est toujours associé à des risques qui doivent être correctement atténués et contrôlés dans le cadre du Permit to work. Comme le montre le cas ci-dessous, chuter d'une position élevée peut causer de graves dommages et les mesures de sécurité nécessaires doivent toujours être mises en place pour éviter les blessures. Il est essentiel que l'équipage du navire reconnaisse et identifie correctement ce qui est considéré comme un travail en hauteur, et quand des mesures additionnelles doivent être appliquées.

CE SAFETY POST EST BASÉ SUR DES ÉVÉNEMENTS RÉELS. VEUILLEZ L'IMPRIMER, L'AFFICHER ET EN DISCUTER !



LIFE SAVING RULES

À FAIRE :

- S'assurer que l'ensemble de l'équipage connaisse la définition du travail en hauteur et sache quand un équipement antichute est nécessaire.
- Effectuer en amont une analyse des risques afin d'identifier les zones ou les positions non détectées qui présentent un risque élevé de chute si elles ne sont pas sécurisées ; accorder une attention particulière aux zones qui sont normalement considérées comme sûres, mais qui changent lorsqu'une opération ou une maintenance est en cours.
- Installer des barrières avec des instructions claires pour empêcher l'accès aux zones élevées non sécurisées.
- Garder un œil sur nos collègues - ne pas hésiter à appliquer la STOP WORK AUTHORITY.

À NE PAS FAIRE :

- Se fier au bon sens et à la perception évidente de ce qui doit être considéré comme dangereux.
- Franchir des barrières établies, même si le risque est négligeable et que l'exposition est courte.

